

Sautron magazine

janvier
2019

www.sautron.fr

Informations municipales



2019
SAUTRON

*La Nature
au Cœur*



n°219

Dossier P12

Nouveau cimetière,
d'un cimetière
traditionnel
vers un cimetière
paysager



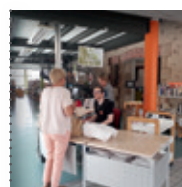
P4

Les transports
en commun à Sautron



P9

Le point sur les travaux
de la rue de Bretagne



P19

La bibliothèque et l'association
Lire à Sautron recherchent
des bénévoles

Sautron magazine n°219 JANVIER 2019



ÉDITO 3

INFOS MUNICIPALES 4

- ▶ Ligne TAN 69, la ville sollicite une modification du tracé pour une meilleure efficacité
- ▶ Se déplacer dans et hors Sautron sans sa voiture
- ▶ Tout savoir sur l'affichage temporaire dans la commune
- ▶ Vœux 2019 : #sautron #moncadrede vie
- ▶ Un nouveau minibus municipal
- ▶ Cap Mariage 44 informe les futurs mariés sautronnais
- ▶ Réunion de sensibilisation sur l'utilisation des écrans
- ▶ Inscriptions sur les listes électorales

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE 8

- ▶ Cadre de vie, connaissez-vous les chemins de randonnée sautronnais ?

NANTES MÉTROPOLE 9

- ▶ Le point sur les travaux de la rue de Bretagne
- ▶ Compostage, lombricompostage et broyage... la Métropole vous aide à vous équiper !

ENFANCE JEUNESSE 10

- ▶ Retour sur l'inauguration des travaux de l'école élémentaire et du restaurant de la Rivière
- ▶ Les jeunes élus sautronnais en visite à l'Assemblée Nationale
- ▶ Écomobilité scolaire, bientôt des aménagements aux abords de l'école de la Rivière
- ▶ Les portes ouvertes des établissements secondaires

Bulletin trimestriel d'information municipale
N°219 JANVIER 2019

Directrice de la publication :
Marie-Cécile GESSANT
Mairie de Sautron - BP 60045 - 44880 Sautron

Rédacteur en chef : Frédéric SAUTON

Textes et photos (sauf mentions contraires) :
Frédéric SAUTON et Mannaig LALANDE

Illustration de couverture :
La Joyeuse Fabrique et
Geoffrey Berniolle Studio

Composition et impression :
La Contemporaine

Tirage : 4400 exemplaires

Dépôt légal : À parution

N° ISSN : 1268-4562

LA CONTEMPORAINE

Imprimerie

Labellisée IMPRIM'VERT

Certifiée PEFC

STE-LUCE/LOIRE

0251135050



Nouveau cimetière :
d'un cimetière
traditionnel vers un
cimetière paysager

12 DOSSIER

VIE ÉCONOMIQUE 16

- ▶ Ils se sont installés au cours des derniers mois, bienvenue à eux !

VIE SOCIALE 17

- ▶ Le parrainage Emploi pour booster votre recherche d'emploi
- ▶ Seniors : un goûter festif offert par la municipalité
- ▶ Nouveau thé dansant
- ▶ Atelier de Prévention routière

BIBLIOTHÈQUE 18

- ▶ Animations de la Bibliothèque municipale, la saison des prix littéraires a débuté
- ▶ Spectacle « Les petites histoires d'Abaca Z »
- ▶ La Bibliothèque et l'association Lire à Sautron recherchent des bénévoles !
- ▶ bOiTà mUsiK : scène ouverte avec les élèves de l'école de musique

CULTURE & MANIFESTATIONS 20

- ▶ Fête nationale du 14 juillet, il n'y aura plus de feu d'artifice
- ▶ Saison croisée France-Roumanie 2019, concert « Portraits d'Orient et d'Occident »
- ▶ Salon Impressions d'Arts...retour sur la 10^{ème} édition
- ▶ Exposition Sautron expose ses artistes

VIE ASSOCIATIVE 22

- ▶ Découverte de la section informatique avec Sautron Activités
- ▶ Rencontre avec le Comité des Fêtes
- ▶ Le nouveau spectacle d'Echos de scène
- ▶ Portrait de l'association Sautron Images
- ▶ Le Réseau des Entreprises Sautronnaises fête ses trois ans !

SPORTS 24

- ▶ Trois questions au Président de Sport Seniors Santé Sautron AGDL
- ▶ Le Sautron Handball Club récompensé !
- ▶ Une nouvelle association sportive, Courir à Sautron
- ▶ Focus sur « Vita'Yoga »
- ▶ Une marraine pour la section féminine de l'AS Sautron

TRIBUNES POLITIQUES 26

ÉTAT CIVIL MÉMENTO 27



Marie-Cécile GESSANT

Maire de Sautron

Conseillère régionale

mariececile.gessant@sautron.fr

Travaux, enfance-jeunesse, écoles, événements et manifestations, culture, urbanisme, solidarité avec les plus faibles et les plus fragiles, actions en faveur du lien intergénérationnel, vie associative, sport, environnement, sécurité, vie commerciale, civisme, emploi..., quels que soient les domaines et thématiques, l'année 2018 a été riche en projets et réalisations pilotés et conduits par la municipalité que j'ai l'honneur de représenter en tant que Maire.

Tout en conservant des taux communaux d'imposition parmi les plus bas des 24 communes de la métropole, et en dessous de la moyenne des communes de même strate sur le plan national, nous avons continué à investir afin de conserver des infrastructures (salles, équipements, écoles...) accueillantes et en bon état, et nous avons optimisé les dépenses de fonctionnement afin de maintenir un niveau de service public conforme aux attentes importantes des Sautronnais, et ce malgré le désengagement de l'Etat qui continue encore aujourd'hui sous cette nouvelle présidence.

Le résultat est à la hauteur de notre implication quotidienne au bénéfice des Sautronnais : vous êtes nombreux à nous témoigner votre grande satisfaction de vivre à Sautron, une ville qui, à quelques kilomètres de l'hypercentre de Nantes, a su conserver un haut niveau de qualité de vie.

Le cadre de vie sautronnais est notamment apprécié pour son environnement naturel boisé et verdoyant : c'est pourquoi j'ai choisi de mettre en avant la faune et la flore sautronnaises sur le visuel des vœux 2019 associé au message « Sautron, la nature au cœur ».

L'action municipale ne prendra pas de pause en 2019, bien au contraire !

Nous allons poursuivre notre travail et de nombreux projets seront menés : démarrage des travaux d'agrandissement et de réaménagement de l'école de la Forêt, transformation du nouveau cimetière pour l'amener progressivement vers un cimetière paysager, plan d'écomobilité scolaire pour l'école de la Rivière, études techniques des salles de sport et évaluation des besoins des associations, parmi beaucoup d'autres dossiers.

Nous continuerons par ailleurs à défendre les intérêts de Sautron et des Sautronnais vis-à-vis de Nantes Métropole afin que, dans le cadre des compétences métropolitaines importantes (déchets, nettoyage des rues, aménagement et entretien des trottoirs et des voiries...), Sautron ne soit pas oubliée.

C'est ce que nous avons fait pour le Plan Local d'Urbanisme métropolitain : nous avons obtenu que les spécificités sautronnaises soient prises en compte (hauteur limitée des immeubles, urbanisation respectueuse du caractère résidentiel de la ville, construction encadrée de logements sociaux afin d'assurer une mixité sociale raisonnée et efficace...).

C'est ce que nous faisons aujourd'hui en demandant à ce que l'offre de transports en commun, et notamment la ligne 69, soit améliorée pour offrir des alternatives à la voiture.

Tout ce travail et toutes ces réalisations seraient impossibles sans l'investissement important d'un grand nombre de personnes, élus et agents municipaux, conseillers Sages, conseillers de Quartiers, conseillers municipaux enfants, responsables et bénévoles des associations, commerçants et entrepreneurs... Je tiens, en cette période de vœux, à les en remercier chaleureusement !

Comme par habitude, je vous invite à feuilleter les pages de ce magazine pour suivre l'avancement des différents projets municipaux et être informé de l'actualité sautronnaise. N'hésitez pas en outre à nous rejoindre sur nos réseaux sociaux, Facebook, Instagram, Twitter... en effectuant une recherche @villedesautron

A toutes et tous je souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une excellente Année 2019.

Marie-Cécile GESSANT,
Maire
Conseillère régionale

LIGNE TAN 69

la ville sollicite une modification du tracé pour une meilleure efficacité

Les difficultés de circulation sur la métropole, le coût des carburants, le renouvellement et le rajeunissement de la population et l'évolution des mentalités et des comportements pour un meilleur environnement conduisent un grand nombre de Sautronnais à rechercher, aujourd'hui plus qu'hier, des solutions alternatives à l'utilisation de la voiture.



Ligne TAN 69 : une première amélioration depuis septembre 2018...

A la demande de la ville, l'amplitude horaire de fonctionnement de la ligne 69 qui dessert Sautron a été étendue de 20h30 à 22h depuis septembre 2018, notamment pour prendre en compte les usagers travaillant en horaires décalés. Depuis la même date, la fréquence de cette ligne est passée de 15 à 12 minutes entre chaque bus, en heures de pointe. Ces deux modifications seront expérimentées pendant deux ans et un bilan sera effectué par Nantes Métropole afin de décider s'il faut les maintenir ou non, en fonction de la fréquentation réelle.

Ligne TAN 69 : la question des premiers horaires du matin...

En 2012, une expérimentation similaire avait été conduite sur des horaires du matin.

Malheureusement celle-ci avait été stoppée par Nantes Métropole et la SEMITAN pour cause d'une fréquentation beaucoup trop faible. Au regard de l'évolution des usages et des comportements et du rajeunissement de la population sautronnaise, avec des jeunes qui partent tôt dans des écoles nantaises, la question d'un horaire légèrement plus anticipé mérite aujourd'hui d'être reposée : Marie-Cécile GESSANT, Maire de Sautron, a écrit en ce sens à Nantes Métropole et à la SEMITAN.

Ligne TAN 69 : la ville sollicite la modification du tracé pour gagner en durée de trajet vers le centre de Nantes...

L'enjeu pour la majorité des Sautronnais est notamment d'accéder rapidement, et avec le moins de changements possibles, au centre de Nantes. C'est la raison pour laquelle le Maire a sollicité Nantes Métropole et la SEMITAN pour étudier

la possibilité que la ligne 69 poursuive tout droit depuis l'arrêt « Salentine » en direction de Nantes par la route de Vannes jusqu'à l'arrêt « Beauséjour ». Ce trajet plus direct permettrait ainsi d'éviter la boucle d'Orvault Morlière et de rejoindre plus rapidement un nœud de correspondances important avec la ligne 3 du tramway et la ligne 80 qui dessert le quartier des facultés.

Ligne LILA 20 : supprimée en septembre, rétablie en octobre...

Le Réseau Lila est le réseau de transport départemental de la Loire-Atlantique, Sautron est concernée par la ligne 20 (Savenay-Nantes). Malgré la réserve exprimée par la ville en conseil municipal lors du vote du Plan de Déplacements Urbains 2018-2027, cette ligne a été supprimée ex-abrupto début septembre. Quelques utilisateurs réguliers ont alors exprimé leur désarroi et la ville a initié une réunion entre Nantes Métropole et la région Pays de la Loire, les deux collectivités décideuses sur ce dossier. A l'issue de cette réunion la ville a obtenu le rétablissement des arrêts « La Trimossière », « Bel Abord », « Naudières » en montée et descente, ainsi que l'arrêt « Place centrale » en descente dans le sens vers Nantes, et en montée dans l'autre sens (la ligne 20 LILA ne prenant plus de passager en montée à l'arrêt « Place centrale » dans le sens vers Nantes, les usagers pouvant en effet emprunter la ligne régulière 69 de la TAN). Des comptages seront effectués durant l'année et un bilan de fréquentation sera réalisé par Nantes Métropole et la région Pays de la Loire en fin d'année scolaire.



SE DÉPLACER DANS ET HORS SAUTRON sans sa voiture

A l'instar des autres communes de seconde couronne de la métropole éloignées d'une offre de transports en commun efficace, la voiture est bien souvent incontournable pour les déplacements des Sautronnais en dehors de la ville. La topographie sautronnaise et la multiplicité des liaisons douces créées au fil des années permettent en revanche aux Sautronnais qui le peuvent de se déplacer dans la ville en laissant leur voiture au garage.

Vélo à assistance électrique : l'offre métropolitaine de location



Grâce à l'opération métropolitaine « MonBicloo », il est possible de louer auprès de JCDecaux un vélo pour une durée d'un mois à un an. L'offre porte sur quatre catégories de vélos, dont des modèles à assistance électrique et des vélos-cargos (transport de colis ou d'enfants). Occasion parfaite de tester à moindre coût l'efficacité redoutable des vélos à assistance électrique avant d'en acquérir un à soi. Informations sur www.bicloo.nantesmetropole.fr

Covoiturage entre Sautronnais : une initiative orvaltaise à l'étude pour Sautron

Lancé par l'Orvaltais Jean-Sébastien GUITTON, le dispositif CocliquO permet de covoiturer entre habitants d'une même



ville gratuitement et en confiance. Le principe est simple : les usagers potentiels doivent d'abord s'inscrire sur un site internet. Ils reçoivent alors une carte à apposer sur le pare-brise de leur voiture pour les conducteurs, et sur des panneaux disposés à différents endroits de la ville pour les auto-stoppeurs. Innovant et allant dans le sens du bien-vivre tous ensemble, ce système de covoiturage a connu un bon démarrage à Orvault. Dans le cadre de sa politique en faveur de l'amélioration du cadre de vie et du développement durable, la ville de Sautron étudie la possibilité de le mettre en place en 2019, notamment le long de l'axe principal et commerçant de la rue de Bretagne-rue de Nantes en complément de l'offre de la ligne 69. Plus d'informations à suivre dans un prochain magazine ou sur www.cocliquo.fr

Les sites spécialisés conseillent également aux utilisateurs de porter un casque et d'être titulaire d'un contrat en assurance responsabilité civile.

A l'avenir, il semble que la loi autorisera leur usage sur les pistes et bandes cyclables ainsi que sur la chaussée sous réserve de respecter certaines règles de sécurité (éclairage, freinage, équipements de sécurité...). Dès que la réglementation sera connue, nous vous en informerons dans les pages de ce magazine.



© DR

Trottinettes, gyroroues, hoverboards et draisiennes électriques : quelles sont les règles à respecter ?

L'essor fulgurant des NVEI (Nouveaux Véhicules Électriques Individuels) a pris le législateur de cours. Dans l'attente d'une réglementation dédiée qui devrait voir le jour dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités, l'usage veut que ces engins soient tolérés sur les trottoirs à une vitesse de 6 km/h maximum et sur les pistes cyclables à une vitesse de 25 km/h maximum. Attention, tout comportement dangereux mettant délibérément la vie d'autrui en danger peut être puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.



Et si on co-voitait entre Sautronnais ?

« Vous habitez Sautron et vous allez au travail en voiture seul ? Et si nous partagions le trajet ? C'est écologique, économique et ça casse la routine ! »... Créé fin novembre par une Sautronnaise, Aurore DEZAUNAY, le groupe Facebook « co-voiturage entre Sautronnais » réunit déjà plusieurs dizaines de membres. Pour les rejoindre, faites une recherche « co-voiturage entre Sautronnais » dans Facebook.

TOUT SAVOIR SUR...

l'affichage temporaire dans la commune

Afin d'éviter l'affichage sauvage dans les rues de Sautron, et la pollution visuelle ou la saleté des rues qui vont de pair, l'affichage temporaire non-commercial est réglementé par un arrêté municipal datant du 12 juin 2017, disponible sur www.sautron.fr (rubrique Loisirs-Culture/Vie associative/Organiser une manifestation). Explications.



L'info en + :

Plus d'informations auprès du service Vie associative, Culture et Événementiel au 02.51.77.88.48. ou vieassociative@sautron.fr

L'affichage libre

Dans le cadre du marché public métropolitain de mobilier urbain, cinq nouveaux panneaux d'affichage libre ont été installés à Sautron. Ils sont situés devant La Poste, sur le parking de la Gendarmerie (côté Halle de la Linière), à l'entrée du complexe sportif, sur le parking de la Ferme et rue du Vigneau. Comme le nom l'indique, l'affichage y est totalement libre. Leur entretien est réalisé par JCDecaux, titulaire de ce marché public.

L'affichage sur le domaine public

En dehors des panneaux d'affichage libre, l'affichage sur les autres supports prévus à cet effet est soumis à autorisation préalable de la commune (formulaire disponible sur www.sautron.fr rubrique Loisirs-Culture/Vie associative/Organiser une manifestation). Cette autorisation ne pouvant être délivrée qu'aux seules associations et institutions organisatrices de manifestations revêtant un caractère local et temporaire.

Les supports concernés sont ceux dédiés aux événements festifs, sportifs,

associatifs, récréatifs ou d'animations, les candélabres de certaines rues principales de la ville et les banderoles d'entrée de ville (Est et Ouest). Le nombre des supports, leur taille, les matériaux et systèmes d'accroche, sont également réglementés (*voir détail dans l'arrêté municipal du 12 juin 2017*).

Attention, l'affichage sans autorisation ou non conforme, et l'affichage sur les arbres, poteaux électriques, feux tricolores et panneaux de signalisation sont strictement interdits et peuvent donner lieu à l'établissement d'un procès-verbal et d'une contravention !

Vœux 2019 : #sautron #moncadredevie

La traditionnelle carte de vœux envoyée par la ville met à l'honneur le cadre de vie sautronnais, et en particulier la richesse de la faune et de la flore, omniprésentes à Sautron et appréciées de tous les habitants. La conception a été confiée à une nouvelle entreprise sautronnaise, La Joyeuse Fabrique de Perrine SORNAT, et l'illustration est

signée par le Nantais Geoffrey BERNIOLLE. Toujours dans un esprit ludique d'objet à garder, la carte de vœux sautronnaise propose cette année un « paper toy » à confectionner, écureuil, abeille ou pic vert. Ces figurines en papier à monter soi-même sont téléchargeables en fichier pdf, puis imprimables depuis www.sautron.fr





Un nouveau minibus municipal

Un grand merci aux entreprises et commerces sautronnais et locaux qui ont participé au financement du nouveau minibus municipal qui sera utilisé pour les déplacements de l'Espace Jeunes.

Ont participé : Sipek, Super U Sautron, Robert TP, Confort Jardin, Bis Rénovation, Extens'home constructions, SCOP MCM, Simply Fit, Société Philippe BÉZIER, Carrosserie sautronnaise, Autovision Centre de Contrôle Technique Couëron, Créa Co, L'eau vive mon magasin bio Orvault et Grégory FOUCHER SAS.

L'ancien minibus a par ailleurs été acquis par la ville afin de continuer à être utilisé par l'Espace Jeunes et par les associations sautronnaises (uniquement le dimanche et le samedi sur la base d'une convention).



Cap Mariage 44 informe les futurs mariés sautronnais



Le mariage civil est une étape importante dans la vie d'un couple, et pourtant bien souvent les futurs époux connaissent peu, voire pas du tout, les droits et obligations générés par le mariage.

Depuis 2015, avec le soutien de la ville, « Cap Mariage 44 » propose aux futurs mariés des réunions qui ont pour objectif de les informer sur l'organisation de la cérémonie ainsi que sur les droits, devoirs et responsabilités engendrés par le mariage.

L'association « Cap Mariage 44 » dépend de la fédération nationale « Cap Mariage » qui regroupe des associations loi 1901, laïques, apolitiques, non confessionnelles et à but non lucratif (plus d'infos sur www.capmariage.asso.fr).

La prochaine réunion aura lieu **le jeudi 25 avril 2019 à 20h** en mairie de Sautron (sur invitation / info au 02.51.77.86.86.).

Réunion de sensibilisation sur l'utilisation des écrans



Les services Enfance-Jeunesse, le CCAS et la Bibliothèque s'associent pour proposer des actions de soutien à la parentalité, pour faire suite aux attentes des parents exprimées dans une enquête réalisée fin juin.

Une semaine de la parentalité sera donc organisée **du 11 au 15 mars**, avec notamment une soirée débat sur l'utilisation des écrans, animée par Jacques BRODEUR, spécialiste québécois de la pédagogie et fondateur du groupe EDUPAX. Rendez-vous **le jeudi 14 mars**, de 19h30 à 21h, à l'Espace Phelippes-Beaulieux. Entrée libre et gratuite, ouvert à tous (réservation conseillée !). Des interventions dans les trois écoles sautronnaises sont également prévues afin de sensibiliser les enfants à la question des écrans, et un défi « les 10 jours sans écrans » sera par ailleurs lancé avec les élèves d'ici quelques mois.

Renseignements au 02.51.77.86.89.

Inscriptions sur les listes électorales



Les élections européennes auront lieu **le dimanche 26 mai 2019**.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales :

- L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (si les formalités de recensement ont été accomplies dans les délais).
- En dehors de cette situation, si vous n'avez jamais été inscrit sur la liste électorale à Sautron, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire avant **le samedi 30 mars 2019** à 12h en mairie de Sautron.
- Si vous avez déménagé récemment, y compris sur la commune, pensez à signaler votre nouvelle adresse avant le samedi 30 mars 2019 à 12h en mairie de Sautron.

Renseignements à l'accueil de la mairie ou au 02.51.77.86.86.



CADRE DE VIE

connaissiez-vous les chemins de randonnée sautronnais ?



Connue et reconnue pour la qualité de son cadre de vie, la ville de Sautron propose différents circuits balisés, parcourant la ville et la campagne, et ouverts aux marcheurs et promeneurs. Occasion de profiter de la nature sautronnaise foisonnante et omniprésente, et de découvrir des endroits et édifices parfois méconnus.



Le panneau de départ du circuit « Les vallées du Cens et de la Chézine » sur le parking du complexe sportif

malheureusement pas accessibles entièrement aux personnes à mobilité réduite.

Un mot d'ordre : respecter la nature et les différents usagers...

Tous ces circuits ont été élaborés par la ville avec l'aide de l'association « Randonnée Pédestre Sautronnaise ». Vous pourrez les découvrir sur les plans affichés au niveau du complexe sportif. Une carte est également disponible gratuitement à l'accueil de la mairie. Ces plans sont bien entendu également disponibles en téléchargement pdf sur www.sautron.fr

Pour le bien-être de tous, merci de respecter les différentes consignes, notamment de ne pas jeter de déchets, de tenir vos chiens en laisse et de respecter les différents usagers (promeneurs, coureurs, cyclistes, cavaliers...).

Les quatre circuits urbains...

Le départ (et l'arrivée !) de ces circuits se fait depuis le parking du complexe sportif, au niveau du panneau d'affichage dédié à la randonnée. Le circuit jaune est le plus long, avec 11 km environ, il permet notamment de découvrir la vallée du Cens, l'étang de la Bretonnière, les étangs de la Hubonnière, le chemin du Diable et la partie Sud de la ville le long de la Chézine. Ce circuit vient d'être inscrit par le département de Loire-Atlantique au titre du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR / <http://rando.loire-atlantique.fr/>), et figurera sur le topoguide Nantes-Métropole édité par la Fédération Française de Randonnée. Les trois autres circuits, le rouge avec 7,5 km, le blanc avec 5 km et le vert avec 4 km, traversent différentes zones résidentielles de Sautron : bon moyen pour découvrir sa ville en flânant !

Ces circuits sont balisés et en partie accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les trois circuits en campagne...

Le départ (et l'arrivée !) de ces circuits se fait depuis le parking de la Cascade, en bas de la rue de la Vallée en direction de Treillières. Le plus long, le circuit du Breil (12 km) est balisé en vert et blanc : il vous conduit le long du Cens vers l'Ouest, avant de remonter vers le Nord de Sautron et la campagne sautronnaise. Le circuit de Bongarant (7,5 km), balisé en rose, longe également le Cens vers l'Ouest et poursuit jusqu'à la célèbre chapelle à travers la campagne. Ce circuit va prochainement faire l'objet d'un dossier pour être inscrit au titre du PDIPR. Enfin, le circuit de la Hubonnière, balisé en bleu, vous fait longer le Cens vers l'Est jusqu'à la Hubonnière, puis faire une boucle dans la campagne sautronnaise. Sur ce dernier circuit, vous pourrez également profiter du sentier Rando'Clim (voir magazine municipal n°216 Avril 2018).

Ces « circuits nature » ne sont

L'info en + :

A noter que la ville de Sautron est également traversée par le sentier de grande randonnée GR3, balisé en blanc et rouge, qui relie le Mont-Gerbier-de-Jonc à La Baule, soit un périple de 1 243 km, ainsi que par le sentier de grande randonnée du pays nantais (GRP), balisé en rouge et jaune, qui fait le tour de la métropole nantaise et permet de découvrir les différentes composantes du Pays Nantais. Au départ du complexe sportif, un balisage vert permet enfin de rejoindre le parc de la Gournerie à Saint-Herblain.



LE POINT SUR

les travaux de la rue de Bretagne



En chantier depuis février 2018, la rue de Bretagne continue sa transformation. Le travail sur les réseaux est désormais terminé. Une partie de l'aménagement de la voirie a été réalisée, avec la mise en place des nouvelles bordures en granit, la construction des trottoirs, l'installation de nouveaux lampadaires et la réalisation des pistes cyclables et des places de stationnement.

Un chantier à l'arrêt pour les fêtes de fin d'année

Conformément à la demande des commerçants et de la mairie, le chantier a été stoppé fin novembre afin de ne pas perturber l'activité commerciale en cette période cruciale pour les professionnels.

Planning prévisionnel de la fin de chantier

Sous réserve des aléas de chantier.

- **Du 8 au 26 janvier** : fin des travaux de voirie et d'aménagements urbains.
- **Du 25 janvier au 1^{er} février** : travaux de signalisation, pose de mobilier urbain et finitions (pas d'impact sur le stationnement et la circulation).
- **Les 28 et 29 janvier** : pose des enrobés sur la chaussée. La rue sera alors totalement fermée à la circulation de 8h à 17h entre les ronds-points de la rue de la Rivière et de la rue du Cens, et des déviations seront mises en place. L'accès



aux commerces et aux habitations sera possible pour les piétons ainsi qu'aux véhicules d'urgence. Ces travaux seront réalisés en journée uniquement pour ne pas créer de nuisances supplémentaires la nuit. La circulation sera rouverte à partir de 17h le lundi soir jusqu'à 8h le mardi matin. La collecte des ordures ménagères sera assurée mais peut être décalée. Une information pour les

professionnels et les riverains sera effectuée par Nantes Métropole.

- **A partir de la fin du mois de février** (sous réserve des conditions climatiques) : plantation des arbres et des espaces verts (pas d'impact sur le stationnement et la circulation).

Et après ?

Ces travaux sont conduits et financés par Nantes Métropole dans le cadre de la PPI, ou Programmation Pluriannuelle d'Investissements, comme cela a été le cas pour les travaux de la rue de Brimberne. Il n'y aura pas de travaux de cette envergure sur l'axe rue de Bretagne-rue de Nantes avant une nouvelle PPI, qui n'interviendra pas avant 2020-2021, après les élections municipales.

Plus d'informations sur ces travaux auprès du Pôle Erdre et Cens de Nantes Métropole au 02.51.83.65.00.

Compostage, lombricompostage et broyage... la Métropole vous aide à vous équiper !

Dans le cadre de sa politique publique des déchets, Nantes Métropole agit depuis plusieurs années auprès des habitants pour réduire les déchets produits, notamment par la promotion du compostage des déchets organiques et du broyage des végétaux.

Afin d'accélérer le développement de ces pratiques citoyennes, les conseillers métropolitains ont décidé d'amplifier les aides à l'acquisition de composteurs et de broyeur. Ainsi, tout habitant du territoire de la métropole nantaise peut solliciter auprès de Nantes Métropole une aide financière pour l'achat d'un composteur individuel (montant maximum de 30 €*) ou d'un lombricomposteur (montant maximum de 40 €*). Les associations (pour leurs adhérents) et les groupements d'habitants peuvent solliciter une aide financière (montant maximum de 3 000 €*) pour l'acquisition d'un broyeur de végétaux à usage domestique. Les professionnels, entreprises et commerçants ne sont pas éligibles à ces aides.

Conditions d'attribution et informations sur www.nantesmetropole.fr, rubrique déchets.

*montant maximum par bénéficiaire ou à hauteur de la valeur d'achat si celle-ci est inférieure.



RETOUR SUR...

l'inauguration des travaux de l'école élémentaire et du restaurant de la Rivière

Depuis 2014, avec 4,4 millions d'euros, soit 69 % du budget total d'investissement, et 40 % de son budget de fonctionnement annuel consacrés au secteur de l'Enfance-Jeunesse, la municipalité a accompagné le rajeunissement démographique de la ville, l'évolution des effectifs scolaires et les attentes des Sautronnais en matière de services publics dans ce domaine.

Retour en photos sur la dernière réalisation en date, l'agrandissement de l'école élémentaire et du restaurant scolaire de la Rivière.



La nouvelle salle de restauration



La partie sanitaire du restaurant scolaire



Une des nouvelles salles de classe de l'école de la Rivière

Des travaux à l'école de la Forêt en 2019

Le projet consiste à agrandir le bâtiment principal pour créer trois salles supplémentaires, dont une classe, ainsi qu'un dortoir et une salle de motricité. 323 m² de surface seront ainsi créés. L'existant sera également retravaillé pour optimiser l'ensemble des locaux et des rangements, et offrir la possibilité de créer une classe supplémentaire si besoin. Ces travaux démarreront en 2019 et dureront plusieurs mois.

Les jeunes élus sautronnais en visite à l'Assemblée Nationale

A l'invitation de Marie-Cécile GESSANT, Maire de Sautron, les Conseillers Municipaux Enfants, accompagnés par les Conseillers Sages et les Conseillers de Quartiers sautronnais, ont pu visiter l'Assemblée Nationale le 23 octobre 2018. Ils y ont été reçus par Mounir BELHAMITI, Député de la 1^{ère} circonscription de Loire-Atlantique. Cette visite a été suivie d'une croisière en bateau-mouche, avant le retour à Sautron. Occasion de remercier tous ces conseillers jeunes et moins jeunes pour leur investissement bénévole et désintéressé au service des Sautronnais !



© Mounir BELHAMITI



ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE

**bientôt des aménagements
aux abords de l'école de la Rivière**

L'écomobilité scolaire est un dispositif porté par Nantes Métropole qui invite à repenser les déplacements des élèves vers les écoles élémentaires publiques afin de réduire l'usage de la voiture en faveur de pratiques moins polluantes et plus conviviales telles que le vélo, la trottinette ou la marche. Chaque plan d'écomobilité scolaire est différent, car adapté à l'école, au quartier, aux parents et aux enfants.

**Une démarche initiée
par la ville pour
l'école élémentaire
de La Rivière**

Les rues étroites, en sens unique, et le stationnement parfois anarchique aux heures de rentrée et de sortie de classe devant cette école, posent des problèmes de circulation, de sécurité et d'accès aux propriétés riveraines.

Un diagnostic technique a été réalisé par un cabinet extérieur : il a mis en exergue les cheminements piétons de bonne qualité et nombreux, une offre d'infrastructures cyclables importante, une rue à sens unique qui réduit les risques d'accidents, une zone apaisée qui limite la vitesse dans ce secteur et des élèves majoritairement domiciliés à proximité de l'école.

**Une enquête auprès
des parents d'élèves**

Le cabinet a également réalisé différents entretiens et a conduit une enquête via un dépliant distribué dans les cartables, dans le but de mieux connaître les usages actuels, les difficultés rencontrées et les attentes des parents d'élèves. Il en ressort que, si la voiture est aujourd'hui très utilisée, dans bien des cas elle pourrait être laissée au garage au profit d'autres modes de transports tels que le vélo ou la marche à pied.

**Des aménagements
dès 2019**

Un plan d'actions a été proposé par le cabinet et affiné par la métropole et la ville. Il a également été présenté aux membres du comité de pilotage PEDT



(Projet Educatif Territorial). Son objectif est d'inciter les familles à favoriser, lorsque cela est possible, d'autres modes de transports que la voiture. Pour ce faire, 14 actions en infrastructures et 8 en animations et sensibilisation ont été proposées autour de trois axes principaux :

- Améliorer le confort et l'attractivité de la marche à pied (mises aux normes d'accessibilité, création d'un chemin des écoliers...).

- Favoriser l'utilisation du vélo (matérialisation plus importante dans le paysage urbain, amélioration de la signalétique et du stationnement...).

- Inciter les parents à utiliser l'ensemble des ressources en stationnement situées à proximité de l'école.

Ces travaux et actions de sensibilisation seront mis en œuvre en mars 2019 et seront financés par la métropole et par la ville. Ils seront présentés en détail dans un prochain magazine municipal.

**Les « Portes ouvertes »
des établissements secondaires**

Collège Gutenberg (avenue de l'Angevinière - Saint-Herblain)

Accueil le samedi 26 janvier de 9h à 12h - Contact : 02.51.77.81.10.

Collège Sainte-Philomène (31 rue Jean Jaurès - Couëron)

Accueil le samedi 26 janvier de 9h30 à 12h30 - Contact : 02.40.86.18.34.

Collège Saint-Théophane Vénard (55 rue du Chanoine Larose - Nantes)

Accueil le samedi 26 janvier de 9h à 12h30 - Contact : 02.51.83.65.55.

Lycée Nicolas Appert (24 avenue de la Cholière - Orvault)

Accueil le samedi 2 mars de 9h à 16h - Contact : 02.51.78.22.00.

Lycée Jules Rieffel (5 rue de la Syonnière - Saint-Herblain)

Accueil le vendredi 1^{er} février de 17h à 20h, le samedi 2 février de 9h à 13h, le vendredi 15 mars de 17h à 20h, le samedi 16 mars de 9h à 13h et le vendredi 24 mai de 17h à 20h - Contact : 02.40.94.99.30.

Collège et lycée Saint-Dominique (103 avenue de Cheverny - Saint-Herblain)

Accueil le samedi 26 janvier de 10h à 14h - Contact : 02.28.01.72.72.

NOUVEAU CIMETIÈRE d'un cimetière traditionnel vers un cimetière paysager



Marie-Cécile GESSANT

Sur un terrain de 7 740 m² acquis en 1967, la ville a créé en 1971 le « nouveau cimetière ». Celui-ci comprend actuellement 546 concessions occupées, dont 12 pour enfants et 17 en terrain commun, ainsi que 108 cases de columbarium occupées ou non. En 2019, la ville de Sautron va conduire différents travaux d'aménagement dans ce cimetière. Présentation avec Marie-Cécile GESSANT, Maire de Sautron.

Pourquoi ces travaux ?

MCG : les objectifs sont multiples : il s'agit d'abord d'améliorer l'esthétique paysagère du cimetière et ainsi de favoriser le recueillement des familles, tout en augmentant sa capacité. Ensuite, ces travaux nous permettront de prendre en compte l'évolution des usages en matière funéraire, et notamment le nombre croissant de crémations. Enfin, avec l'abandon de l'usage des produits phytosanitaires, les aménagements réalisés nous permettront d'optimiser l'entretien du site.

Les travaux vont débuter par le remplacement des arbres

MCG : en effet, la préservation des concessions nécessite le remplacement de quinze chênes rouges d'Amérique, dont le système racinaire très puissant s'est fortement développé ces dernières années, et risque potentiellement d'endommager à terme certaines concessions. Seul le chêne situé à l'entrée Sud sera conservé en mémoire. Les souches seront détruites sur place, sans dommage pour les concessions. Nous replanterons le même nombre d'arbres, et, afin d'éviter la chute des feuilles à l'automne et les systèmes racinaires agressifs, nous avons choisi des conifères d'alignement qui possèdent un système racinaire adapté à ce type d'environnement.



Du gris au vert...

L'abandon obligatoire des produits phytosanitaires, autrement dit les désherbants, et l'évolution des pratiques et des attentes des citoyens en matière cinéraire entraînent aujourd'hui une mutation des cimetières. Le réaménagement du nouveau cimetière sautronnais s'inscrit dans cette évolution.

Le planning des travaux

Sur le premier semestre 2019, les travaux auront lieu en deux phases :

- Première phase : suppression des arbres
 - Deuxième phase : travaux de revêtement, d'aménagement, installation d'un premier espace accueillant 22 cavurnes, puis engazonnement et plantation.
 - Dans les années futures : installation de nouvelles concessions, de cavurnes et de columbariums.
- pendant toute la durée des travaux le site sera accessible au public. Cependant certains travaux nécessiteront une fermeture partielle et temporaire.



Photo : Point de Vue Altitude (Facebook@PointdeVueAltitude)

Quels seront les aménagements réalisés ?

MCG : l'allée centrale sera refaite en revêtement roulant imperméable (type béton balayé ou équivalent en fonction des résultats du marché public). Pour optimiser les espaces, sa largeur sera légèrement réduite. Les allées secondaires et les espaces entre les tombes seront engazonnés sur le sol existant stabilisé. Afin d'atténuer l'effet d'alignement des tombes, quelques espaces végétalisés seront réalisés.

Des cavurnes et columbariums seront également installés dans des espaces spécialement aménagés, et du mobilier urbain (bancs, tonnelle, poubelles...) sera mis en place (voir page suivante). Bien entendu, le calvaire central ainsi que les plaques commémoratives seront laissés à leur endroit actuel.

Cette vue aérienne montre bien la prééminence des arbres qui posent aujourd'hui des problèmes d'entretien, notamment à l'automne, qui accaparent un espace important et dont le système racinaire risque à terme d'endommager certaines concessions. Ils seront remplacés par des conifères d'alignement. Seul l'arbre de l'entrée sera conservé en « arbre de mémoire ».

A droite de l'image : la partie enherbée actuellement non utilisée accueillera au fil des années des concessions, des columbariums et des cavurnes.

A gauche de l'image : les allées et les passages entre les concessions seront enherbés pour un aspect paysager plus qualitatif.

Outre le travail paysager qui sera réalisé, les différents espaces (arbre du souvenir, columbarium, cavurnes, zones végétalisées) ainsi que le mobilier urbain (bancs, tonnelle...) créeront un lieu de recueillement agréable pour les familles des défunts.

LES CIMETIÈRES À SAUTRON

La prise en compte de l'évolution des pratiques funéraires...

Très peu fréquente il y a quelques dizaines d'années (1% des obsèques en 1979 et 10% en 1995 selon la Fédération Française de Crémation), la crémation représente aujourd'hui plus d'un tiers des obsèques. Le CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie) estime qu'en 2030 il y aura autant de crémations que d'inhumations. Cette évolution des pratiques appelle bien entendu les communes à devoir adapter leurs cimetières.

Le projet sautronnais prévoit un agrandissement de l'espace dédié aux columbariums et une augmentation du nombre de cases disponibles. Il en existe



Espace columbarium

108 aujourd'hui et d'autres columbariums pourront être installés dans le futur. Par ailleurs, 22 cavurnes (petit caveau en pleine terre destiné à recueillir une ou

plusieurs urnes funéraires) vont être disposées dès 2019. A terme, deux autres emplacements pourront accueillir d'autres cavurnes.

« Ancien cimetière » : un peu d'histoire...

Peu de Sautronnais le savent... Et pourtant une gravure d'Emmanuel PHELIPPES-BEAULIEUX en atteste : l'ancien cimetière abritait en son cœur une petite église paroissiale de granit, de style gothique flamboyant, dotée d'une couverture en ardoises et d'un fin clocher. Les archives paroissiales indiquent qu'elle fut agrandie en 1470. A partir de 1837, il fut décidé de construire une nouvelle église, celle que nous connaissons actuellement. Elle fut bénie en 1844 et l'ancienne fut démolie aux environs de 1865 et les matériaux récupérés furent utilisés pour la construction du presbytère actuel.



Ancienne église dans l'ancien cimetière

Source et illustration :

Les annales de Nantes et du Pays Nantais n°248, « Modernisation - Démolitions - Nostalgie » par Georges MONTFORT et « Si Sautron m'était conté », par les Amis du Musée

L'ancien cimetière en chiffres

Superficie de 1 120 m²
258 concessions
dont 119 concessions perpétuelles



Comme tous les anciens cimetières, celui de Sautron a le charme et les défauts des anciens cimetières : l'alignement des tombes s'est fait petit à petit, selon les contraintes du terrain ; la surface totale est très contrainte ; l'accessibilité est souvent très difficile.

Cimetière, à savoir :

Pour qui ?

Ont le droit à être inhumées dans le cimetière de Sautron : les personnes domiciliées ou décédées à Sautron, celles non domiciliées dans la commune mais qui ont un droit à une sépulture de famille, et les français domiciliés hors de France mais inscrits sur la liste électorale de la commune. A noter que toute personne peut prétendre à une dispersion de cendres dans le jardin du souvenir.

Quand ?

Les concessions sont concédées au moment du décès, lors de démarches effectuées par la famille en mairie. Elles sont attribuées dans la continuité du rang, et l'autorisation d'inhumation est délivrée par le Maire de la commune.

Pour quelle durée et à quel coût ?

Les différentes durées et les tarifs sont fixés par le Conseil Municipal

- Concession :
 - 15 ans : 300 € (enfant : 150 €)
 - 30 ans : 800 €
- Columbarium 15 ans : 300 €
- Caverne : aménagement en cours, durée et tarif non encore votés par le Conseil Municipal.

Les différents types de concessions (en terre ou en columbarium et caverne (à venir)).

- Concession individuelle : pour la seule personne nommée dans l'acte.
- Concession collective : pour les personnes nommées dans l'acte, à l'exclusion de toute autre.
- Concession familiale : un droit d'office est accordé au concessionnaire, son conjoint, ses ascendants et descendants et leurs conjoints, ses alliés, enfants adoptifs... Dans ce cas, la règle du prémourant s'applique : les occupants prioritaires sont ceux qui décèdent en premiers et le droit de chaque co-titulaire est limité par celui des autres.



Exemple de concession à l'abandon

La reprise de concession temporaire ou perpétuelle en état d'abandon :

Cette procédure est entourée d'un grand formalisme et soumise à trois conditions préalables :

- la concession doit avoir plus de 30 ans d'existence,
- la dernière inhumation doit y avoir été effectuée depuis plus de 10 ans,
- la concession doit être dans un état d'abandon manifeste.

Un constat préalable, qui donnera lieu à un procès-verbal, doit être effectué par le Maire, accompagné d'un représentant de la Gendarmerie nationale ou de la Police Municipale. Au préalable, un courrier recommandé invitant les concessionnaires ou leurs descendants à assister (ou à se faire représenter) à ce constat doit être envoyé. Un avis doit également être affiché en mairie et à la porte des cimetières dans le cas de concessionnaires ou descendants inconnus.

Ce procès-verbal est notifié aux concessionnaires ou à leurs descendants dans un délai de huit jours, avec mise en demeure de rétablir la concession en bon état d'entretien. Il est également affiché en mairie et à la porte des cimetières. Trois années plus tard, la procédure est réitérée, et, à l'issue d'un certain délai, le Conseil municipal décide si la reprise de la concession est prononcée ou pas. Les restes mortels sont déposés dans un reliquaire et transférés à l'ossuaire municipal.

La reprise de concession temporaire arrivée à échéance et non renouvelée :

De son vivant le concessionnaire doit demander le renouvellement de la concession. La famille dispose de deux ans après l'échéance pour faire valoir son droit au renouvellement. Passé ce délai, la concession retourne à la commune sans aucune formalité (à Sautron, on adresse un courrier à la fin de l'échéance).

ILS SE SONT INSTALLÉS AU COURS DES DERNIERS MOIS **bienvenue à eux !**

LA JOYEUSE FABRIQUE

Perrine SORNAT vient de lancer **la Joyeuse Fabrique** ! Elle vous propose des ateliers créatifs et culinaires chaleureux à la Hubonnière et quelques créations sur-mesure (boutique en ligne et sur rendez-vous).

Pour qui ? Grands et petits, avec ou sans handicap, bricoleurs ou maladroits. Avec quoi ? Des ingrédients et des matériaux (cuirs, bois, papiers...) de qualité et issus de filières responsables. La Joyeuse Fabrique, c'est aussi vos événements sur-mesure (enterrement de vie de jeune fille, anniversaires...) et professionnels (team buildings, réunions régionales, gestion de projets créatifs...).

Contact : 06.84.42.22.38. / www.lajoyeusefabrique.fr / Instagram [la_joyeuse_fabrique](#)



ONORI SUSHIS



Le food truck **Onori d'Anaïs CLAQUIN** est un nouveau concept de vente ambulante de sushis dans la région nantaise et particulièrement à Sautron. Son objectif : vous rendre plus accessible la cuisine japonaise en vous proposant des plateaux à composer vous-même (sushis, makis, californiens, poke bowls, etc.). Retrouvez-la à Sautron sous la Halle de la Linière tous les lundis à partir de 18h et les mardis à partir de 16h30.

Contact : 06.22.30.34.72. / <https://onori-foodtruck-sushi.eatbu.com> / Facebook et Instagram : [onori.sushis](#)

SPEAK EASY

Le bar brasserie Cap West a changé de propriétaires et est devenu depuis la rentrée « **Speak Easy** ». **Rodolphe BONICHOT** propose, outre son activité de bar (avec formule petit-déjeuner), une brasserie alternative avec des repas sur le pouce (faits maison !), servis à toute heure. Tous les vendredis soirs, tournoi de fléchettes, et de façon alternative le jeudi, des expériences musicales. Bar agréé Française des Jeux. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 7h à 20h, le samedi et le dimanche de 9h à 15h.

Contact : 51 rue de Bretagne / 02.40.40.84.54. / Facebook : [Speak-easy](#)



HOME JOY



Yvon HAULTCOEUR a ouvert **Home Joy**, une agence de conseils en décoration d'intérieur. Il propose ses services aux particuliers qui souhaitent faire des travaux de décoration. Il réalise également des visualisations en 2D et 3D pour des poses de peinture, revêtements muraux, stores, sols, etc. Il peut également assurer le suivi de chantier. Vous trouverez aussi dans la boutique des objets et du mobilier design pour le confort et l'esthétisme de la maison.

Du mardi au samedi, de 10h à 19h30.

Contact : 2 bis rue de la Pépinière (entrée rue de Nantes) / 07.72.27.11.21. / yvon.haultcoeur@gmail.com



Bienvenue au nouveau Directeur du Laboratoire de Biologie Médicale Réseau Bio, le Docteur Félix LECLERC, qui succède au Docteur ABDI. Le laboratoire est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 13h, et le samedi de 7h30 à 12h30 (60 rue de Bretagne, 02.40.63.92.20.).



LE PARRAINAGE EMPLOI

pour booster votre recherche d'emploi

Vous habitez Sautron et vous êtes à la recherche de votre premier emploi ou vous êtes actuellement en recherche d'emploi ? Rejoignez le Parrainage Emploi organisé par la ville de Sautron et ses partenaires.



Le Parrainage Emploi c'est l'idée qu'un « parrain », professionnel expérimenté, chef d'entreprise en activité ou en retraite, cadre dirigeant, consultant..., aide un « filleul » dans sa recherche d'emploi grâce à un accompagnement personnalisé et entièrement gratuit.

Ce dispositif concerne toutes les personnes en recherche d'emploi et habitant Sautron (jeunes diplômés, demandeurs d'emploi, personnes en réorientation professionnelle ou en rupture professionnelle...). Pour cette

24^e édition, une douzaine de places est ouverte.

Tous les ateliers, organisés bénévolement par des partenaires extérieurs, ont pour objectif de permettre aux filleuls de mieux connaître le marché de l'emploi, de se poser les bonnes questions et de se préparer au mieux au recrutement. Pour Christine BOUREILLE, adjointe à l'Emploi et à la Vie Économique « *accompagnement, dynamisme, confiance et entraide sont les mots-clés qui marquent nos ateliers. Un*

grand merci à nos parrains et à nos partenaires à qui nous devons la réussite de cette opération ». Parmi les partenaires, EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise), la Maison de l'Emploi ou encore le cabinet de conseil Célencia.

La 24^e édition du Parrainage Emploi débutera le 14 mars. Attention, date limite d'inscription **le vendredi 1^{er} mars 2019**. Contact : geoffroy.bunlet@sautron.fr ou 02.51.77.86.95.

En chiffres :

- 1 journée de simulation d'entretien
- 12 filleuls et 12 parrains
- 13 semaines et 35h d'ateliers
- 80 % de retour à l'emploi

SENIORS

un goûter festif offert par la municipalité

À l'initiative du CCAS de Sautron, tous les Seniors sautronnais âgés de 74 ans et plus sont invités à un goûter festif le dimanche 20 ou le dimanche 27 janvier, de 14h à 18h, à l'Espace Phelippes-Beaulieux.



Cette formule de « goûter des Seniors », est proposée aux Sautronnais âgés de 74 ans et plus (nés en 1944 ou avant).

Durant l'après-midi, la compagnie Cénomane assurera l'animation avec son spectacle cabaret « Strass'n Folie's ». Elle sera suivie, comme par habitude, d'une animation dansante.

Les personnes concernées reçoivent une invitation à leur domicile. Important : le secteur d'habitation détermine la date du goûter.

- **dimanche 20 janvier** pour ceux dont l'adresse est située au Nord de la rue de Bretagne, ou qui habitent rue de Nantes,
- **dimanche 27 janvier** pour ceux dont l'adresse est située au Sud de la rue de Bretagne ou qui habitent rue de Bretagne ou sur le secteur rural, ainsi que les résidents des établissements pour personnes âgées (l'Air du Temps, Les Glycines, la Blanchardière).

Renseignements auprès du CCAS : ccas@sautron.fr ou 02.51.77.86.96. (le matin de préférence).

Atelier de Prévention routière

Le CCAS de Sautron propose un atelier de Prévention routière **le mercredi 27 mars** de 14h à 17h, dans la salle 200 de l'Espace de la Vallée. Animé par l'Automobile Club de l'Ouest, cet atelier permettra d'évaluer et d'actualiser ses connaissances sur le Code de la route (nouveaux panneaux, etc.), les déplacements routiers (sens giratoires, croisements, etc.), les risques sur l'espace routier liés à la fatigue, la prise de médicaments... Gratuit, sur inscription auprès du CCAS au 02.51.77.86.96. ou ccas@sautron.fr (attention places limitées !).

Nouveau thé dansant

La ville organise un thé dansant **le mardi 12 mars**, de 14h30 à 19h, à l'Espace Phelippes-Beaulieux. Il sera animé par l'orchestre « BARBARO ». Participation financière de 8 € par personne à régler sur place (une brioche et une boisson - eau et café gratuits à volonté). Ouvert à tous. Renseignements au service Vie sociale au 02.51.77.86.96. ou ccas@sautron.fr



ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

la saison des prix littéraires a débuté

Comme chaque année, la Bibliothèque municipale vous propose différents prix littéraires. Pour y participer, il suffit de s'inscrire à la Bibliothèque, de lire les livres de la sélection, puis de voter avant la date indiquée pour votre livre préféré. Les livres peuvent être empruntés pour une durée de deux semaines maximum.



Prix polar à Mauves-sur-Loire 2019

Depuis trois ans, la Bibliothèque de Sautron est partenaire du Prix Polar de la ville de Mauves-sur-Loire, qui récompense le meilleur polar de l'année 2018 en langue française. Pour y participer, inscrivez-vous **avant le samedi 2 février**. Le vote devra être fait avant le samedi 30 mars.

Une rencontre avec les auteurs aura lieu à Mauves-sur-Loire (salle du Vallon) **le samedi 27 avril**. Le lauréat du prix y sera dévoilé.



La sélection 2019 :

Taqawan d'Eric PLAMONDON, *Cirque mort* de Gilles SEBHAN, *Un travail à finir* d'Eric TODENNE, *Le vieux pays* de Jean-Pierre RUMEAU, *Le douzième chapitre* de Jérôme LOUBRY.

Prix des lecteurs édition 2019

Venez vous inscrire jusqu'au **samedi 23 février** pour découvrir la sélection des romans du Prix des lecteurs 2019. Vous avez jusqu'au samedi 18 mai pour voter.

La sélection 2019 :

Les hautes lumières de Xavier DE MOULINS, *Est-ce ainsi que les hommes jugent ?* de Mathieu MENEGAUX, *La fonte des glaces* de Joël BAQUÉ, *Le jour d'avant* de Sorj CHALANDON, *La maison aux orangers* de Claire HAJAJ, *Einstein, le sexe et moi : romance télévisuelle avec mésanges* d'Olivier LIRON.



Spectacle « Les petites histoires d'Abaca Z »

La Bibliothèque donne rendez-vous aux enfants **le vendredi 22 février** pour découvrir « Les petites histoires d'Abaca Z », un spectacle de la compagnie de la Trébuchette.

« Abaca Zizanie est une exploratrice de bibliothèques.

Avec ses marionnettes, ses costumes et accessoires, elle joue à se déguiser, chanter, dessiner et danser pour raconter ses albums préférés !

Avec malice et fantaisie, Abaca Z. fait sortir les histoires en grand dans le petit bazar de sa remise ».

L'occasion de proposer aux jeunes spectateurs une plongée à l'intérieur des albums de littérature jeunesse et ainsi de leur donner envie d'explorer, à leur tour, les bibliothèques.

Spectacle pour les enfants de 1 an à 4 ans (durée 35 min.). Rendez-vous à 11h, à la Bibliothèque municipale.

Entrée gratuite, sur réservation au 02.40.63.52.21. Attention places limitées !



LA BIBLIOTHÈQUE ET L'ASSOCIATION LIRE À SAUTRON recherchent des bénévoles !

Vous êtes amoureux des livres, vous aimez le contact avec les autres et vous êtes à l'aise avec l'informatique ? Ne tardez plus ! Participez à la vie culturelle de votre commune en rejoignant les bénévoles de l'association « Lire à Sautron ».



Toute l'année, les bénévoles collaborent étroitement et régulièrement avec les bibliothécaires salariées :

- ▶ à l'accueil du public du lundi au samedi, en réalisant informatiquement les opérations de prêts et de retours des livres, mais aussi en renseignant et en conseillant le public [rappel des horaires d'ouverture : lundi-mardi et vendredi de 16h30 à 18h30 - mercredi de 10h à

12h et de 14h30 à 18h30 - samedi de 10h à 12h].

- ▶ au rangement des livres dans la bibliothèque pendant les horaires d'ouverture (une bonne condition physique est nécessaire !).

En fonction de leurs envies et de leurs disponibilités, les bénévoles ont aussi la possibilité de s'investir dans les différentes

activités de la vie de la bibliothèque (accueils des classes, animations, équipement des livres...).

Cela vous intéresse ? Vous avez des questions ? Contactez l'équipe de la Bibliothèque par mail à l'adresse suivante bibliotheque@sautron.fr ou par téléphone au 02.40.63.52.21.



bOITà mUsiK : scène ouverte avec les élèves de l'école de musique

Le mercredi 30 janvier de 14h30 à 15h30, dans le cadre de la Folle journée, la Bibliothèque se transforme le temps d'une heure en « bOITà mUsiK » avec la venue des élèves de l'école de musique de Sautron. L'occasion de découvrir leur travail et de proposer à vos oreilles un moment de détente. Vous pourrez également découvrir une sélection d'ouvrages sur la musique. Entrée libre et gratuite. Renseignements au 02.40.63.52.21.

Coordonnées de la Bibliothèque municipale :
33 rue de la Vallée, bibliotheque@sautron.fr - <http://bibliotheque.sautron.fr>



FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET...

il n'y aura plus de feu d'artifice

Le spectacle laser organisé lors du 14 juillet 2018 en remplacement du traditionnel feu d'artifice a surpris et parfois déçu les spectateurs. Nous vous expliquons les raisons de ce changement et vous présentons les grandes lignes du programme du 14 juillet 2019.

Pourquoi n'est-il plus possible d'organiser de feu d'artifice à Sautron ?

Les raisons sont multiples et liées aux contraintes techniques et de sécurité. En effet, les flammèches qui retombent inévitablement et de manière non contrôlée en fonction des vents, posent un réel problème eu égard à la proximité du public, des habitations, des salles municipales et du terrain de football synthétique. Chaque année la ville reçoit des plaintes de riverains et de spectateurs et constate des dégâts sur les équipements municipaux. La ville a fait diminuer la hauteur des artifices durant les dernières années, mais cela n'a rien changé. Par ailleurs, le terrain utilisé jusqu'à présent a vocation, à moyen terme, d'accueillir un équipement municipal*.

Il n'y a pas d'autre endroit d'où tirer le feu d'artifice ?

La ville a étudié plusieurs possibilités de repli, mais force est de constater qu'aucun espace communal ne satisfait les conditions requises pour un tel événement : être assez grand, avoir une marge de recul suffisante pour la sécurité du public et offrir un nombre important de stationnements à proximité immédiate.

D'où l'organisation d'un spectacle laser le 14 juillet 2018...

Malheureusement, le prestataire retenu par la ville a commis une erreur technique le jour J, et le spectacle ne s'est pas déroulé comme il aurait dû, privant certains

spectateurs d'une bonne visibilité.

Côté ville, la communication sur l'abandon du feu d'artifice en 2018 n'a pas été suffisante, car une partie du public pensait venir voir un feu d'artifice et non un spectacle laser.

Quelles seront les festivités organisées cette année en remplacement du feu d'artifice ?

Le programme du 14 juillet n'est pas encore bouclé, mais il s'agira d'une fête populaire avec différentes animations, repas, bal festif et spectacle de feu qui clôturera la soirée. Le programme complet sera présenté dans un prochain magazine municipal.

**une étude diligentée par la commune est menée par un cabinet extérieur afin de réaliser un audit technique des équipements sportifs actuels et un audit des besoins à court et moyen termes. Les résultats de cette étude feront l'objet d'un article dans un prochain magazine municipal.*

SAISON CROISÉE FRANCE-ROUMANIE 2019

concert « Portraits d'Orient et d'Occident »

© TRANSYLVANIA



Dans le cadre de la saison croisée France-Roumanie 2019 de l'Institut Français,

l'ensemble baroque nantais STRADIVARIA a souhaité inviter l'ensemble baroque roumain TRANSYLVANIA de Cluj NAPOCA pour un concert « Portraits d'Orient et d'Occident ».

Le premier concert en France aura lieu à Sautron **le dimanche 3 mars**, à 16h à l'église. Ce sera ensuite au tour de STRADIVARIA d'être invité dans quelques-uns des plus grands festivals en Roumanie en juin 2019.

Tarifs : 10 € - 5 € (12-18 ans) - 3 € (12-4 ans) - gratuit pour les moins de 4 ans.
Durée : 1h10.

Informations et réservation auprès du service culture de la mairie : 02.51.77.88.48. ou

spectaclesasautron@sautron.fr

Plus d'information sur www.sautron.fr ou www.stradivaria.org

STRADIVARIA - Ensemble Baroque de Nantes, dirigé par le violoniste Daniel CUIILLER, renoue avec la musique des grands compositeurs de l'époque baroque. Il s'attache à interpréter le répertoire des XVIIe et XVIIIe siècle en respectant l'exigence historique de ce patrimoine musical.



SALON IMPRESSIONS D'ARTS...

retour sur la 10^{ème} édition

La grande qualité artistique des œuvres exposées a une nouvelle fois séduit le public toujours plus fidèle à ce rendez-vous culturel annuel organisé par la ville. Pour cette édition-anniversaire, forcément spéciale, les deux commissaires d'exposition, Lyla LE DORTZ et Annie HOCHARD, ont également initié plusieurs performances, surprises et événements. Merci à Daniel BERTIN pour sa photographie.



En chiffres :

- 22 artistes
- 1 000 m² d'exposition sur 5 lieux
- Plus de 400 œuvres
- 3 700 visiteurs (hors vernissage)
- 750 élèves ont participé à une visite libre (29 classes) ou à un atelier mené par les artistes (15 ateliers)
- + de 67 bénévoles permanents
- 9 partenaires privés ou institutionnels

Outre les nombreuses performances et événements organisés durant le salon pour le plus grand plaisir du public, 21 artistes exposés cette année ont pu créer une œuvre personnelle directement sur une sphère monumentale de l'artiste Philippe ROY. Cette œuvre collective sera bientôt exposée sur le parvis de la mairie.

Exposition Sautron expose ses artistes

La traditionnelle et incontournable exposition « Sautron expose ses artistes », réunissant tous les artistes amateurs de la commune, se déroulera **du vendredi 22 au dimanche 24 mars**, de 10h à 19h à l'Espace Phelippes-Beaulieux. Elle est ouverte à tous les Sautronnais, peintre ou sculpteur amateur, et trois prix du public seront décernés (peinture adulte, peinture enfant et sculpture). Entrée libre et gratuite !

En parallèle de l'exposition, différentes animations seront organisées au sein de l'Espace Phelippes-Beaulieux par les associations et artistes sautronnais.

- Ateliers de découverte du dessin ou de l'aquarelle par Alain DAVID et la section Initiation Dessin Peinture de Sautron Activités. Ouverts à tous, durée 30 min.
- Démonstration du processus de création en expliquant les différentes étapes de l'avancement d'un travail artistique.
- Présentation d'études hors concours par la section Dessin-Peinture de Sautron Activités.

Renseignements sur www.sautron.fr ou auprès du service Culture au 02.51.77.88.48. (inscriptions des artistes **avant le 9 février**).



L'info en + :

Pour l'édition 2018, cette exposition a réuni plus de 900 spectateurs le temps d'un seul week-end et dans une seule salle !

DÉCOUVERTE DE L'INFORMATIQUE AVEC **Sautron Activités**

Créée en 2017, la section Informatique de Sautron Activités accueille toutes les personnes soucieuses d'apprendre et de maîtriser les nombreuses applications disponibles sur leurs équipements informatiques (ordinateurs, tablettes, smartphones, etc.).

Pour le responsable de la section, Dominique RENAULT, « nos activités s'adressent à toutes les personnes intéressées par l'informatique, quels que soient leur âge et leur niveau de connaissances ». Les thématiques abordées sont essentiellement les bases de l'informatique et de Windows, Internet et la communication, le multimédia et la bureautique.

« Notre objectif est d'apporter des apprentissages de qualité, alliant théorie et exercices pratiques. Nous proposons d'apporter à chacun une assistance efficace. Cette année, notre section comporte 18 membres répartis en deux groupes (9 débutants et 9 initiés), selon leurs souhaits et leur niveau, et deux animateurs, Dominique RENAULT et Mathieu DIANA. Chaque adhérent peut ainsi suivre jusqu'à 55h d'apprentissage et d'ateliers dans l'année.



Les adhérents de la section Informatique de Sautron Activités lors d'un cours

© Sautron Activités

Toutes les informations complémentaires (organisation, équipement, services proposés, horaires, détail des formations...) sont consultables sur notre site. La convivialité entre les adhérents et l'assiduité sont notre marque de fabrique ! »

En pratique :

<https://sautron-activites-informatique.org>
Coût de l'adhésion : 52 € + adhésion à Sautron Activités (8 €)

RENCONTRE **avec le Comité des Fêtes**

Le Comité des Fêtes est une association qui fait partie du paysage sautronnais depuis 1960 ! Depuis ses débuts, l'association a toujours participé à la vie associative et aux manifestations organisées sur la commune. Son Président Claude COSSIN nous en dit plus.

« Avec nos 22 adhérents, nous sommes associés aux principales manifestations municipales et assurons, toujours avec plaisir, la partie intendance et la partie bar-restauration, entre autres lors de la Fête de l'Europe, la fête de la musique, au 14 juillet ou lors du marché de Noël. Nous organisons également plusieurs animations tout au long de l'année, ouvertes à tous : le prix des maisons fleuries, une sortie annuelle début septembre, un vide-greniers au profit du Téléthon... Sans oublier notre actualité proche, un spectacle

comique avec Jean PIÉPIÉ **le samedi 9 février**, pensez à réserver vos places (cf. agenda culturel de ce magazine). Précisons aussi que nous pouvons rendre service aux particuliers, en proposant la location de tables et chaises pour des fêtes de famille notamment. Vous voulez devenir bénévoles, rejoignez-nous, l'association est ouverte à tout le monde ! »

Renseignements sur toutes les animations au 06.08.11.59.27. (Claude COSSIN) ou 06.14.19.83.54. (Gilles GARNIER).

Le nouveau spectacle d'Échos de scène

Échos de scène, en partenariat avec la ville de Sautron, vous présente sa nouvelle comédie musicale « 7 rue des Voiles », le samedi 9 mars à 20h à l'Espace Phelippes-Beaulieux. C'est l'histoire d'une colocation mouvementée entre quatre jeunes qui cherchent leur voie et qui accueillent chez eux un personnage mystérieux. Au programme, humour, énergie, émotion et fantaisie ! Tarifs : 15 €, 8 € (réduit). Réservations : 06.87.27.87.53., contact : www.facebook.com/EchosDeScene.



© Echos de Scène



PORTRAIT

de l'association Sautron Images

Focus sur l'association Sautron Images qui, par son dynamisme, est devenue une association incontournable de la vie sautronnaise. Rencontre avec Daniel BERTIN, son Président.

© Sautron Images



« Sautron Images, notre club photo, est composé de 30 membres passionnés par la photo et l'image. Nous nous réunissons chaque jeudi soir pour projeter et analyser les photos des adhérents, partager les connaissances théoriques et pratiques sur la photo. A travers l'ambiance conviviale et de camaraderie

du club, notre but est de se perfectionner dans l'art et les techniques photographiques. Pour cela, nous échangeons et partageons beaucoup sur les connaissances et l'utilisation des appareils de prise de vue et de reproduction, les règles de l'art de la composition, les prises de vue créatives...

Après, on passe à la pratique avec des sorties à thème, organisées entre les membres du club et des expositions pour le grand public. Par exemple, notre exposition annuelle ayant pour thème « les couleurs vives » aura lieu **les 2-3 et 9-10 mars** (cf. agenda culturel de ce magazine). Ou encore les expositions organisées en partenariat avec Sautron Nature ou à l'EHPAD l'Air du Temps, ou celles réalisées dans le cadre d'un partenariat avec le CHU de Nantes Nord ou Atlantis le Centre. Nous participons également à la couverture d'événements, musicaux et autres, organisés à Sautron comme par exemple le salon Impression d'Arts.

Enfin, nous aurons plaisir à participer une nouvelle fois à l'exposition de photos grand format, organisée par la ville en plein air dans le parc de la Linière aux mois de mai et juin prochains ».

Contact : 06.63.54.18.50.

LE RÉSEAU DES ENTREPRISES SAUTRONNAISES fête ses 3 ans !

En ce début d'année 2019, le RES souffle ses trois bougies ! Le réseau compte aujourd'hui 121 adhérents, tous chefs d'entreprises sur Sautron, dont 55 femmes entrepreneures et une parité parfaite au sein du conseil d'administration. Interlocuteur des collectivités sur différents sujets, partenaire de nombreux événements municipaux et organisateur de manifestations et de rencontres, le RES est devenu un acteur essentiel de la vie sautronnaise. Le point sur son actualité avec son Président, Sylvain CHEROUGE.

« L'ADN du RES est la diversité : commerçants, artisans, indépendants dans les services ou le bien-être, tout comme de belles entreprises au rayonnement international, s'unissent, s'entraident, se recommandent et passent aussi de bons moments ensemble pour échapper à la routine « boulot-boulot-boulot » !

Dès la création du RES, l'équipe a eu des ambitions très fortes. On peut être fier de la dynamique et de la diversité des animations mises en place : outre les rencontres entre adhérents, les visites

d'entreprises comme la métallerie Bezier et la société Cosquer ont suscité un fort intérêt. La seconde édition du guide pratique de Sautron était très attendue par les Sautronnais, la page Facebook dépasse les 500 fans avec plus de 10 000 vues sur certaines publications. Notre site internet, lancé en novembre dernier, offre une communication globale digne des grandes marques !

Bien entendu, pour 2019 de grands projets seront dévoilés lors de notre AG, à la fin du mois de janvier. Un peu de

« teasing » : le Salon du bien-être aura sa seconde édition en octobre. On peut aussi signaler que nous sommes épaulés depuis novembre par une assistante salariée, Lorraine COLCOMBET ».

Contact : 07.82.49.77.02. /

contact@res-sautron.fr /

www.res-sautron.fr /

Facebook : @RES44880Sautron



TROIS QUESTIONS AU

Président de Sport Seniors Santé Sautron AGDL

L'AGDL, association Gym, Danse et Loisirs des plus de 50 ans, vient de fêter ses 35 ans. L'occasion pour elle de changer son nom en devenant « Sport Seniors Santé Sautron AGDL ». Le Président Patrick LE DORTZ nous dresse son portrait.



Les membres du Conseil d'administration et des animateurs bénévoles en novembre 2017

L'association AGDL vient de changer de nom...

PLD : en devenant « Sport Seniors Santé Sautron AGDL », nous avons souhaité rendre plus lisible nos activités sportives pour nous inscrire sur ce qui est devenu notre objectif « le Sport pour des Seniors en bonne Santé à Sautron ». Depuis 1983, l'association a connu cinq Présidents dont une femme, Annick LOVIAT, qui a occupé le poste pendant 16 années et qui est aujourd'hui Présidente d'honneur. Depuis le début, ce qui nous caractérise c'est la volonté d'offrir de nouvelles activités sportives avec en toile de fond la convivialité et le maintien du lien entre générations.

Aujourd'hui, que proposez-vous comme activités ?

PLD : rappelons pour commencer que notre association est rattachée à la FFRS (Fédération Française de la Retraite

Sportive) ainsi qu'à ses représentations régionales et départementales. Elle bénéficie par ailleurs du Label santé de la région Pays de la Loire.

Grâce à nos 36 animateurs (30 animateurs bénévoles formés et diplômés par la FFRS et 6 animateurs professionnels salariés), nous proposons à nos 400 adhérents une vingtaine de disciplines appropriées et adaptées pour les plus de 50 ans, et qui répondent aux attentes de nos adhérents ! Sur les trois

dernières années, plusieurs sections ont été ouvertes : gymnastique de confort, gymnastique tonique, marche aquatique côtière, yoga et gymnastique Pilates.

Quels sont les temps forts au cours de l'année ?

PLD : tout d'abord, il y a les sorties à la journée et les courts séjours (cyclo, golf, randonnées...). Ensuite, nous participons tous les ans au Forum des associations, organisé en septembre par la municipalité. Nous organisons aussi depuis la rentrée un verre de l'amitié pour nos nouveaux adhérents. Et surtout, n'oublions pas les deux spectacles annuels, créés et réalisés par la troupe des Déjantés de l'AGDL, en particulier le spectacle cabaret ouvert au public dont les bénéfices sont reversés au Téléthon. Prenez date, il aura lieu cette année **le samedi 16 février** (voir l'agenda culturel du magazine).

Contact : Patrick LE DORTZ 06.74.18.47.47. ou le-dortz@orange.fr (Président), Lysiane MARC 06.84.05.69.83. ou lysiane.marc@hotmail.fr

Le Sautron Handball Club récompensé !



© HBC Sautron

Les joueurs du Sautron handball Club recevant leur trophée

Après une saison riche en événements, et notamment la victoire en coupe de France départementale, le Sautron Handball Club a été nommé « meilleur

Club amateur », tous sports confondus, lors de la première édition des Trophées des Sportifs de Nantes Métropole.

Par ailleurs, le club a reçu le label argent Ecole de Hand, décerné par la Fédération Française de Handball ainsi que le label argent Ecole d'Arbitrage. Ces labels récompensent, entre autres, le travail accompli en matière de qualité d'accueil et d'intégration des plus jeunes dans l'activité associative, de formation et d'encadrement, tout cela uniquement grâce à une équipe de bénévoles.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION SPORTIVE

Courir à Sautron

Depuis plusieurs mois, un groupe Facebook « Courir à Sautron » rassemble de nombreux Sautronnais autour de la course à pied. Afin de structurer ce groupe, une association « Courir à Sautron » a récemment été créée, elle compte déjà une trentaine de membres. Présentation avec Didier BARROT, son Président.

« Notre objectif est tout simplement de réunir les amateurs sautronnais de course à pied, quels que soient leurs niveaux et leurs objectifs : courir pour le plaisir, courir pour retrouver la forme ou courir pour progresser et éventuellement participer à des courses officielles sur routes ou sur chemins.

Divers entraînements sont proposés, le dimanche matin à 9h, le mercredi et le jeudi à 19h, au départ du Ludo'Sport. Nous courrons en différents groupes mixtes, ce qui permet à chacun et chacune de courir en sécurité, même la nuit, et à toutes et tous de se motiver les uns et les autres ! L'encadrement est assuré par des membres

bénévoles qui bénéficieront de formation dans les mois à venir.

Les plus aguerris peuvent trouver des partenaires sur des séances spécifiques. Nous allons nous affilier à la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) afin de proposer à nos adhérents, s'ils le souhaitent, une licence compétition. Nous envisageons enfin d'organiser une course à Sautron, le projet est en réflexion et on ne peut pas en dire plus aujourd'hui.

Si vous aimez la course à pied, quels que soient votre âge, vos ambitions et votre état de forme, n'hésitez pas à nous contacter ! ».



Les membres du bureau

Contact : courirasautron@gmail.com ou 06.02.06.69.11. (coût adhésion : 25 €)

FOCUS

sur « Vita'Yoga »

Une association de Hatha Yoga vient de se créer à Sautron. Présentation de cette activité avec Gaëlle GUIGLIELMONI, sa Présidente.

Gaëlle GUIGLIELMONI a lancé l'association Vita'Yoga à Sautron l'été dernier : « mon objectif est de partager et transmettre ma passion, à savoir le Hatha Yoga. Cette discipline permet d'évacuer les toxines, de se muscler en douceur et de retrouver une vitalité. Elle aide également à canaliser les émotions et, notamment chez les enfants, à développer la concentration ». Le credo de Vita'Yoga est de proposer des cours en extérieur « au plus proche de la Nature » (hormis en hiver où les cours sont donnés dans la salle Antarès).

Chaque cours suit un déroulement, tout d'abord la partie détente, puis vient l'enchaînement dynamique des postures, et enfin pour terminer les étirements et la relaxation.

« J'évoque dans mes cours la philosophie indienne, les postures sont nommées en sanskrit indien. Pour résumer l'état d'esprit, c'est bienveillance, vitalité et sérénité. Les cours sont ouverts à tous ! Certains sont

réservés uniquement pour les enfants. Pour retrouver toutes les prochaines dates des cours, consultez la page Facebook ou le site de l'association ! » précise Gaëlle.

Contact : 06.32.70.85.71. / Facebook : assovitayoga / <http://vitayoga.fr>



© Vita Yoga



Alice BENOIT, joueuse professionnelle au Paris FC, qui a débuté à l'AS Sautron, est devenue la marraine de la section féminine du club de football sautronnais, l'AS Sautron.

© AS Sautron



CADRE DE VIE : SAVOIR ETRE : « PRO-ACTIF »...

Chers sautronnais,

Alors que les cérémonies du centenaire de la « grande guerre » viennent tout juste de s'achever, nous devons transmettre notre article pour le bulletin municipal de janvier 2019. Chaque début d'année est généralement propice à souhaiter le meilleur de ce que l'on peut vouloir : santé et bien-être individuels bien sûr, ainsi qu'une vie riche des relations personnelles avec sa famille, ses amis ou ses voisins. Mais en ce jour de commémoration, nous ne pouvons nous empêcher de faire un lien entre ces vœux de « bien vivre » pour tous, avec notre capacité collective à s'appuyer sur notre conscience de l'histoire. Nous devons savoir la conserver en mémoire, afin d'éviter de réitérer les erreurs d'autrefois. Nous savons que nos conditions de vie influent sur notre perception du présent, de l'avenir : si elles se dégradent, cela favorise les montées des extrémismes politiques, voire religieux.

L'action municipale reste un acteur important de notre cadre de vie, même si beaucoup de compétences s'avèrent aujourd'hui partagées avec Nantes Métropole. Comment donner du sens par les politiques communales, en réponses aux attentes de ses habitants ? Les écoles, les bâtiments municipaux, la politique culturelle et sportive, les modes de circulation, la proximité des commerces, l'accès aux

services ... sont autant de thèmes qui interviennent dans notre quotidien et conditionnent nos vies.

Nous savons que certaines décisions prises il y a de nombreuses années, nous sont désormais préjudiciables : par exemple, avoir écarté l'idée de « dédoubler » la rue de Bretagne quand cela était possible, rend aujourd'hui la circulation complexe dans la commune. Concentrer l'essentiel des commerces à l'est de la ville, oblige de nombreux sautronnais « de l'ouest » à utiliser un moyen de transport pour s'y rendre. Et il n'existe malheureusement pas encore de réelles alternatives officielles à l'automobile sur la commune ... A Orvault, certaines actions commencent à porter leurs fruits : le dispositif « CocliquO », réalisé par un collectif citoyen en partenariat avec la ville et Nantes Métropole, permet aux habitants de covoiturer de façon spontanée et gratuite, grâce à l'implantation de panneaux d'arrêt répartis dans les quartiers.

Doit-on en déduire que les solutions les plus porteuses émanent désormais du monde citoyen et que la mairie ne ferait que les accompagner ? Pourtant, nous souhaiterions vraiment que la municipalité soit enfin « proactive » face aux grands enjeux de demain. Qu'elle devienne volontaire et source d'initiatives, notamment vis-à-vis du défi climatique et autrement que par les

discours officiels. De notre côté, nous ne baissons pas les bras, même si, par exemple, nous attendons toujours un premier retour sur notre dernier article portant sur la gestion du risque « canicule ».

C'est pourquoi nous vous proposons de nous faire part de vos désirs, de ce qui est important pour vous. Nous pourrions en être le relai auprès de la mairie, mais nous chercherons aussi à trouver des liens, vous mettre en relation avec des personnes qui partagent vos envies et sont prêtes à s'investir avec vous, pour les mettre en œuvre.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, une très belle année 2019

Sylvie DEMANGEAT-LECONTE
Jean-François GALLANT
Michel GUILLAMO
Marie-France LAUNAY
 Conseillers municipaux de la liste
 « J'aime Sautron »
jaimesautron@laposte.net
 06.71.64.56.52



Liste RN « Sautron bleu marine »

Pour des raisons de santé, la prochaine tribune de Guylène FRIARD, liste RN « Sautron bleu marine », sera publiée dans le magazine municipal n°220 - Avril 2019.

Guylène FRIARD
 06.62.02.76.89
guylene.friard420@gmail.com
 Conseillère Municipale de la Liste
 « Sautron Bleu Marine »



État Civil

NAISSANCES

HO Agathe
CLOUET AUDREN Robin
GUYADER Côme
MELLET Alice
PÉRICO MARIGIL Katell
DESPIERRES Léo
DEDIEU GUERIN Lucas
LETOURNEAU Maëlle
CHUNIAUD DELANOË Hugo
SOUHAH Yakhoubia
LE CARRER Louise
MABY Maël
GOURET Léna

MARIAGES

CHAMPEAUD Nicolas et DURAND Alissia
RABILLOU Eric et ALAIN Patricia
JOSSO Antoine et MARRADÉS Camille
VASSEUR Ludovic et THIERRY Pauline

DÉCÈS

GENTY Roland
CAUDAL née LAUNAY Marie-Thérèse
FIET née JOUAN Colette
LERAY Gérard
CHIRON née DUCREAU Odette
GRÉGOIRE née BLANCHARD Danielle
CLÉMENT Michel
LHERMITE Guy
FEILDEL Jonathan
RAYNAUD Jean
DEBOVES née DUBOIS Simone
MÉNÉNET Marcel
TALBOT née MÉRAUD Jeannine
LEBAS Geneviève
HAMON née ROBERT Amélie
BERTRAND Frédéric
FREEDMAN Jean

LA MAIRIE

L'accueil principal de la Mairie sera ouvert uniquement le matin le lundi 31 décembre 2018, de 8h30 à 12h30.
Le service de Restauration municipale assurera le portage des repas et la restauration de la Blanchardière le lundi 31 décembre 2018.

› **Mairie de Sautron** 14 rue de la Vallée BP 60045 44880 Sautron
Tél. 02 51 77 86 86
mairie@sautron.fr - www.sautron.fr
www.facebook.com/villedesautron
Ouvert au public : lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h15, samedi 9h-12h

› **Service Famille et Vie Sociale**
Service Vie Associative
Culture et Événementiel
Fermeture au public le lundi de 13h30 à 16h
Tél. 02 51 77 88 48

Service Famille
Tél. 02 51 77 86 97 ou 02 51 77 88 46

Service Vie Sociale
Tél. 02 51 77 86 96
(fermé au public tous les après-midi)

Service Vie Associative, Culture et Événementiel Tél. 02 51 77 86 98

› **Service Urbanisme et Patrimoine**
Tél. 02 51 77 86 94
Le service est ouvert au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

› **Service Communication** Tél. 02 51 77 88 42

› **RAM (Relais Assistantes Maternelles)**
Tél. 02 51 77 86 89 ou 06 33 95 08 54

› **Bibliothèque municipale** Tél. 02 40 63 52 21
Site : bibliotheque.sautron.fr
Ouvert au public : lundi, mardi et vendredi 16h30-18h30, mercredi 10h-12h et 14h30-18h30, samedi 10h-12h
Ouvert au public en période de vacances scolaires : mercredi 10h-12h et 14h30-18h30, samedi 10h-12h.

› **Pôle de proximité « ERDRE et CENS »**
(voirie, collecte déchets...)
Tél. 02 51 83 65 00
48 boulevard Einstein - 44300 Nantes
Collecte des déchets mardi ou vendredi selon le lieu de votre habitation.
Certaines dates seront décalées en raison des jours fériés :
- la collecte du mardi 1^{er} janvier est reportée au mercredi 2 janvier 2019.
- la collecte du vendredi 4 janvier est reportée au samedi 5 janvier 2019.

› **Déchetterie du Croisy**
Tél. 02 40 63 06 76

Permanences

› **Le député de la circonscription de Nantes-Orvault-Sautron** (1^{ère} circonscription de Loire-Atlantique)
Mounir BELHAMITI 02 51 82 87 76

› **Conseillers départementaux :**
Hervé COROUGE et Carole GRELAUD
02 40 99 10 81

NUMÉROS D'URGENCES

› **Gendarmerie** 17 (en cas d'urgence)
ou 02 40 63 46 10
› **Pompiers** 18
› **Centre hospitalier CHRU** - Hôtel Dieu
Nantes - Tél. 02 40 08 33 33
› **Urgences CHRU** - Nantes
Tél. 02 40 08 38 95
› **Centre anti-poison CHU d'Angers**
Tél. 02 41 48 21 21

SERVICES DE GARDE MÉDECINS

› **SAMU** : 15, Urgences médicales
(ou 112 appel d'urgence à partir d'un portable)
› **Maison médicale de garde** : 15
› **SOS Médecin Nantes** : 02 40 50 30 30
› **Pharmacie de garde** : 32 37 (0,34 €/min)
› **Cabinet médical résidence de « l'Aubier »**
Tél. 02 40 63 30 63 ou 02 40 63 70 61
ou 02 40 02 67 03
› **Groupe médical de la Vallée**
Tél. 02 40 16 99 16 ou
Tél. 02 40 08 33 33

COORDONNÉES UTILES

› **Allô Service public** Tél. 39 39
(0,15 € TTC la minute)
› **S.P.A.** Tél. 02 40 93 76 61
› **Enedis Dépannage (ex-ERDF)**
Tél. 09 726 750 44 (appel non surtaxé)
› **Engie - Urgence Sécurité (ex-GDF Suez)**
Tél. 0 800 47 33 33 (gratuit depuis un fixe)
› **Service de l'Eau Véolia** Tél. 09 69 323 529
› **Centre des Impôts** Tél. 02 51 12 80 80
› **Office Notarial** 12 bis rue de Nantes
Tél. 02 40 40 52 52
› **Poste de Sautron**
Tél. 02 40 63 72 25 ou 36 31
› **Météo France**
(2,99 € / appel + prix d'un appel local)
Tél. 0899 71 02 44 ou 32 50
› **Allô Tan** Tél. 02 40 444 444 ou www.tan.fr
› **Allô Lila** Tél. 09 69 394 044
ou www.loire-atlantique.fr
› **Aéroport Nantes Atlantique**
Tél. 0 892 568 800 (0,34 € TTC la minute)
› **Gare SNCF** Tél. 36 35 (0,40 € TTC la minute)
› **Gare routière / Transports LILA - Allô Lila**
Tél. 09 69 394 044
› **Taxis - Allô Taxi Nantes Atlantique**
Tél. 02 40 69 22 22
› **Allonantes**
Tél. 0800 344 000
(gratuit depuis un fixe)



Entretenir
1,6 million
d'hectares
d'espaces
verts ?

ON LE FAIT !

Contribuer à
la tranquillité
de tous
avec 23 390
agents ?

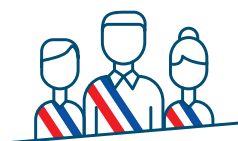
ON LE FAIT !

Gérer
331 514
équipements
sportifs
ouverts
à tous ?

ON LE FAIT !

Accueillir
2,4 millions
d'enfants
à l'école
maternelle
chaque année ?

ON LE FAIT !



LES MAIRES DE FRANCE